



Au cours de ce mois d'Octobre, la situation sécuritaire a été relativement calme et elle semble s'améliorer quoique volatile. Les heures de restriction ont été revues pour les piétons. En effet, les piétons peuvent se promener de 5h à 23h. Par contre elles restent inchangées pour les véhicules de 5h à 20h.

Le phénomène du banditisme qui se caractérise par les vols à mains armées, les pillages et extorsions des biens des populations, les actes des coupeurs de routes sur certains tronçons de marchés hebdomadaires, continue de prendre de l'ampleur dans la région de Diffa. Les enlèvements avec demande de rançons sont devenus une véritable source de revenus pour les groupes armés non étatiques qui ciblent des personnes influentes et/ou riches dans les communautés.

Aucune attaque des éléments des Groupes armés non étatiques (GANE) n'a été enregistrée dans la région au grand soulagement des populations, quoique la psychose demeure suite aux attaques perpétrées sur le territoire tchadien, et le long de la frontière nigérienne en territoire nigérian.

Ainsi, malgré cette situation sécuritaire calme, les missions monitoring ont permis d'enregistrer au cours du mois d'octobre, **32** incidents de protection ayant affecté 95 victimes contre **52 et 71** incidents de protection, rapportés au cours des 02 mois précédents.

En plus des incidents de protection qui ont été rapportés, les mouvements de population ont été suivis, les sensibilisations axées sur les VBG et la protection de l'enfant ont été menées sur certains sites de déplacement.

Statut/sexe	F	M	Total
Réfugiés	59,644	56,047	115,691
Retournés	13,283	11,133	24,416
IDP	29,038	24,849	53,887
Dem d'asile	743	579	1,322
Total	102,708	92,608	195,316

Statistique des populations en déplacement dans la région de Diffa

I- MONITORING COMMUNAUTAIRE

A- Mouvement de population

Au cours du mois d'Octobre, 1135 ménages de 5603 personnes dont 1543 hommes(27,5%) , 1875 femmes(33,5%), 1058 garçons(18,9%) et 1127 filles(20,1%) ont effectué des mouvements soit à l'intérieur de la région de Diffa, soit en traversant la frontière Niger-Nigeria pour se mettre à l'abri des menaces, enlèvements avec demande de rançon et incursions de la part de membres de groupes armés non étatiques qui sillonnent leurs villages ou sites. Ainsi :

- ✓ 501 ménages de 1886 personnes parmi elles, 488 hommes, 508 femmes, 377 garçons et 513 filles ont quitté Kindjandi à destination de Toumour.
- ✓ 75 ménages (tous des réfugiés) estimée à 422 personnes soit 132 filles, 92 femmes, 67 hommes et 131 garçons sont venus à Gagamari(Niger) de Alagarno (Nigeria)
- ✓ 59 ménages, tous des déplacés internes, d'une population estimée à 295 personnes (75 femmes, 88 hommes, 82 filles et 50 garçons) qui ont quitté Gagam pour aller s'installer à Awaridi (deux localités du Niger).
- ✓ 500 ménages constitués d'environ 3000 personnes (900 hommes, 1200 femmes, 500 garçons et 400 Filles) se sont déplacés de Massaram et Kaiga (territoire tchadien) pour s'installer sur le site de Kourchikoura (Niger), situé à 25 Km de Blabrim (commune de N'Guigmi)

Les raisons évoquées sont, entre autres, l'insécurité, le manque d'eau ou l'éloignement des points, la réduction de l'assistance, la raréfaction des moyens de subsistance. Malheureusement, face à cette dernière raison, les hommes se rendent dans leurs localités d'origine afin de cultiver la terre. Ce qui les expose aux enlèvements, au risque de voir leur intégrité physique être atteinte. Pour preuve, l'explosion des restes d'un engin explosif a grièvement blessé 10 enfants alors que ceux-ci jouaient avec.

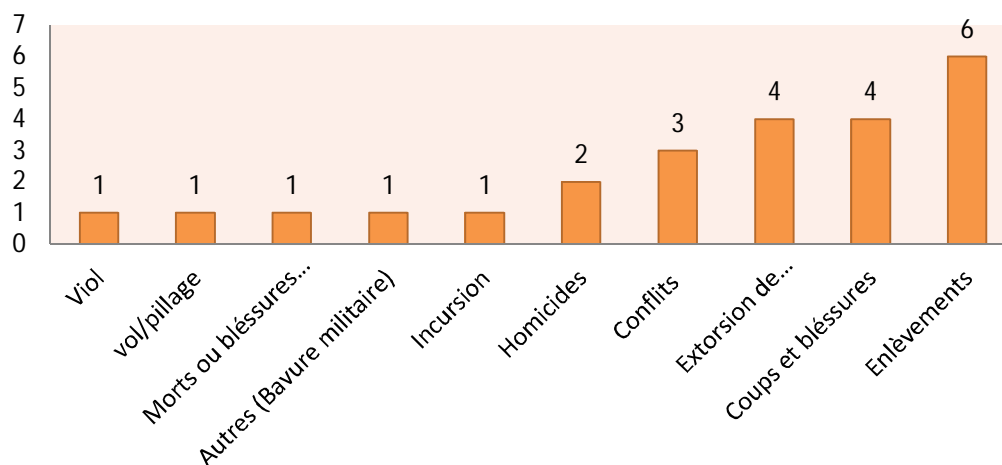
Ces retours ne se faisant pas dans la dignité et la sécurité, la prise des mesures préventives afin d'appuyer à la mise en place des AGR en faveur des personnes en déplacement, le déminage et l'éducation des populations sur les risques liés aux mines et engins explosifs s'impose.

B- Incidents de Protection

Au cours du mois d'octobre, il a été enregistré 32 incidents de protection ayant affecté 95 victimes dont 87 adultes (81 hommes, 06 femmes) et 08 enfants.

Les enlèvements restent les abus les plus importants avec 06 incidents touchant 09 victimes, suivis par les coups et blessures dans différents heurts entre membres de la communauté et une bavure militaire qui a fait 32 victimes.

Typologie des incidents

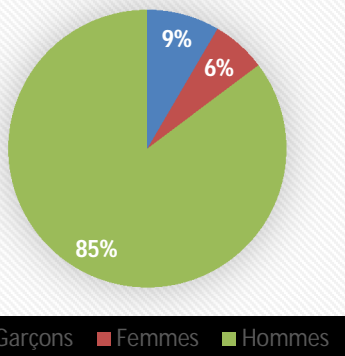


Victimes et répartition par sexe, âge et statut Au nombre des victimes, on compte 56 personnes déplacées internes, 15 réfugiés, 3 retournés, 11 autochtones, 7 dont le statut n'est pas déterminé et 3 membres des GANE. Parmi les victimes des incidents de protection, on dénombre 6 femmes et 81 hommes parmi lesquels 08 garçons.

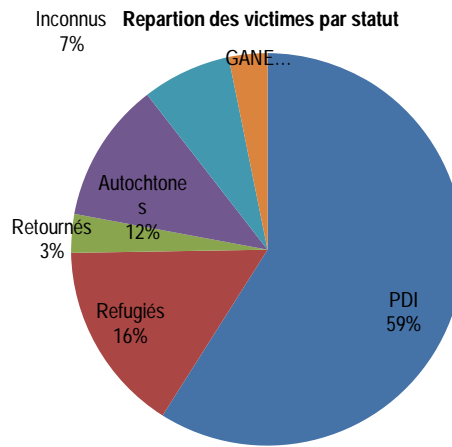
Quant à la répartition par tranche d'âge des victimes, on compte 08 enfants (05 réfugiés, 03 PDI) de sexe masculin dont l'âge varie de 12 à 15 ans, 87 adultes de 18 à 55 ans (81 hommes, 6 femmes).

Le plus grand nombre de victimes est attribué aux personnes déplacées internes du fait des exactions militaires à Boulayi ; viennent ensuite les réfugiés et autochtones dont la majorité est victime des conflits inter et intra-communautaires.

Repartition des victimes par sexe



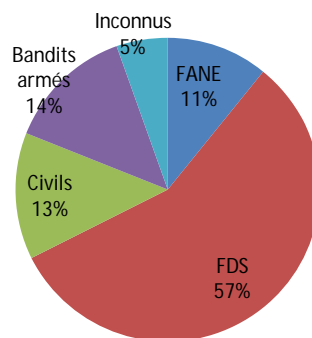
Repartition des victimes par statut



Les auteurs :

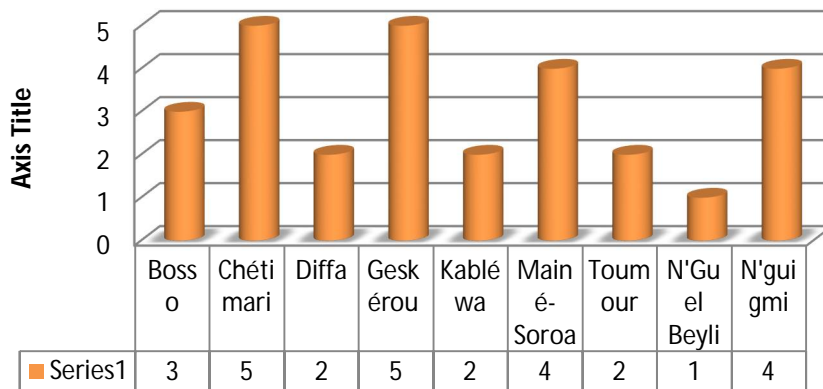
04 bandits armés, 17 FDS, 04 les civils (2 cas par des jeunes hommes, 1 cas par les éleveurs peulh et 01 cas par les Mohamides) et 01 cas commis par une personne non déterminée.

Auteurs



Comme l'indique le graphique, au cours du mois d'octobre, les auteurs des incidents de protection sont en premier les forces de défense et de sécurité du fait du grand nombre d'arrestations et de bavures commises. Ils sont suivis par les bandits armés en raison de la fréquence de la criminalité puis les civils du fait de la forte prévalence des conflits inter et intracommunautaires. Les exactions commises par les GANE viennent en dernière position. En effet, il subsiste des enlèvements de personnes avec réclamation de rançon.

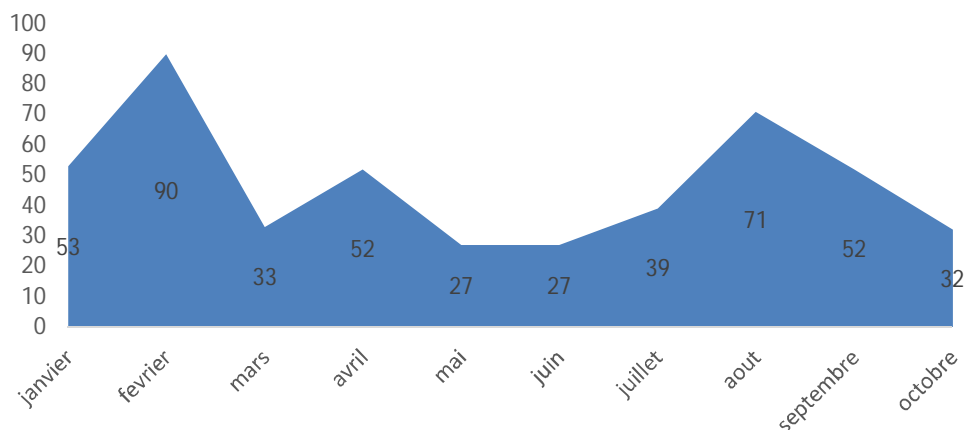
Repartition des incidents par commune



Les communes de Chétimari et Gueskérou ont enregistré le plus d'incidents de protection en ce mois d'octobre, suivies par N'Guigmi, Mainé-Soroa et Bosso.

Du point de vue géographique, ces communes sont proches de la frontière, lieux où les risques d'infiltration, les exactions sur la population sont plus élevés. Cependant, bien que N'guigmi soit une localité non frontalière, sa proximité avec le Lac Tchad fait d'elle une localité à risque de détérioration du tissu social, du fait de la présence de plusieurs communautés. La crue de la rivière Komadougou, obstacle naturel avec plusieurs marigots, semble uniquement freiner les attaques de grande envergure mais pas les incursions isolées et fréquentes du fait de la porosité de la frontière. Ces parties sont très boisées et permettent de dissimuler les combattants de la secte ainsi que les autres malfrats.

tableau comparatif des incidents de protection mensuels



E- Protection de L'Enfant:

▪ Activités de Réponse

Neuf (9) enfants dont 2 ENA (2F), 5 ES (3F et 2G) et 2 enfants à risque (1F et 1G) ont fait l'objet d'un suivi à Sayam et Garin Wanzam. Ces suivis rentrent dans le cadre de la collecte d'information sur l'intégration des enfants dans leurs familles d'accueil et aussi les relations particulières qu'ils ont avec les autres enfants de la communauté. 95 familles d'accueil ont bénéficié d'un appui en Kit vivres dont 24

suivies par IRC sur les sites de Sayam, Garin Wanzam, Kintchandi et Kabléwa et 71 suivies par la DRPF/PE (Direction Régionale de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant). Cet appui leur est donné dans le cadre du renforcement de leurs capacités de prise en charge des enfants placés en leur sein.

- **Activités de Prévention**

5 campagnes de sensibilisation sur la problématique de la protection des enfants ont été conduites par le partenaire IRC et les comités de protection dans les localités de Sayam, Garin Wanzam Yébi et Dagaya, Kintchandi et Kabléwa.

Ces sensibilisations portaient sur la protection des enfants contre les risques liés à la négligence, les abus physiques et émotionnels, l'exploitation sexuelle et économique et les diverses formes des pires formes de travail des enfants. Elles ont touché au total 325 personnes soit, 57 hommes, 94 garçons, 97 femmes et 95 filles en 8 séances de sensibilisation avec 179 réfugiés, 31 retournés, 105 déplacés internes et 10 autochtones.

Ces campagnes ont été animées par une troupe théâtrale sur le thème : « la famille meilleur cadre de protection pour les enfants ». Elles ont touché 1668 personnes dont 383 hommes, 413 Garçons, 445 Femmes et 427 Filles avec 815 réfugiés, 294 retournés, 373 déplacés internes et 186 autochtones.

Notons que certains enfants font la mendicité dans la rue pour se nourrir, d'autres sont victimes de l'exploitation de la part des adultes qui les utilisent pour leurs petits travaux (corvée d'eau, ramassage de bois sur des distances de plus de 7km). Les filles font des travaux domestiques sans qu'il y ait un système de suivi des conditions dans lesquelles elles travaillent. Certaines d'entre elles sont aussi impliquées dans le sexe de survie du fait de la vulnérabilité de leurs familles.

La consommation des substances psycho-actives chez les enfants déplacés de moins de 15 ans reste aussi un problème nécessitant des mesures adéquates. Les substances consommées sont surtout le Tramadol et les catégories de substances d'inhalation telles que la colle forte. La non scolarisation des enfants au niveau des sites spontanés appelle un plaidoyer auprès des acteurs de l'éducation pour trouver une solution car la plupart des enseignants refusent de s'installer dans les sites éloignés moins sécurisés (Djakimé, Blabrim, Faya) ou bien à cause du manque d'infrastructures. Aussi, s'ajoute le manque de documentation civile.

F - Violences Sexuelles et Sexistes (SGBV) :

- **Activités de Réponse**

39 cas de SGBV ont été identifiés et rapportés au cours du mois d'octobre 2018 à travers nos partenaires de protection IRC, DRC et la DRPF/PE. Sur les 39 cas, on compte 3 cas de viol, 6 cas d'agression physique, 2 cas de déni de ressources, 2 cas de violences psychologiques, 14 cas de mariage d'enfant et 12 cas de sexe de survie.

Toutes ces personnes survivantes ont été documentées et un appui psycho-social apporté. Un suivi régulier est en train d'être fait pour la mise en œuvre des plans d'action respectifs de ces survivantes notamment les services médicaux, psychologiques et juridiques. Parmi ces survivantes, 20 sont des

déplacées internes et 19 de statut réfugiées dont les âges varient de 13 à 40 ans. Ces cas ont été identifiés dans les localités de Kintchandi, N-Guigmi, Garin Wanzam et le Camp de Sayam Forage ;

7 dossiers de viol sont en cours de traitement au du Tribunal d'Instance de N-Guigmi suite à la sollicitation du service juridique par les survivantes, 5 déplacées internes et 2 réfugiées.

- **Suivi des cas**

41 suivis ont été effectués au cours du mois d'octobre 2018 auprès des survivantes de Kintchandi, Kabléwa, Garin Wanzam, Sayam et N-Guigmi. Toutes ces survivantes ont bénéficié d'un soutien psychosocial et 3 ont bénéficié d'une assistance juridique.

- **Activités de Prévention**

32 séances de sensibilisation ont été conduites par notre partenaire IRC avec l'appui des groupes de femmes et des comités de protection au niveau des sites suivants : Kabléwa, Kintchandi et Sayam Forage. Au total 1017 personnes ont été touchées soit 123 hommes, 862 femmes et 32 filles. On compte parmi ces personnes 582 réfugiés, 168 retournés, 190 IDPs et 77 autochtones. Ces sensibilisations ont été faites sur les différents types de VBG et leurs conséquences notamment sur les personnes ayant subi les violences mais aussi sur leurs familles et la communauté dans laquelle ces personnes vivent. Les services disponibles en matière de prise en charge et le circuit de référencement ont fait aussi l'objet de discussions au cours de ces séances de sensibilisation. L'objectif recherché à travers ces activités de sensibilisation est d'amener les communautés à prendre conscience du problème et à adopter un changement de comportement en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre.

- **Suivi des cas**

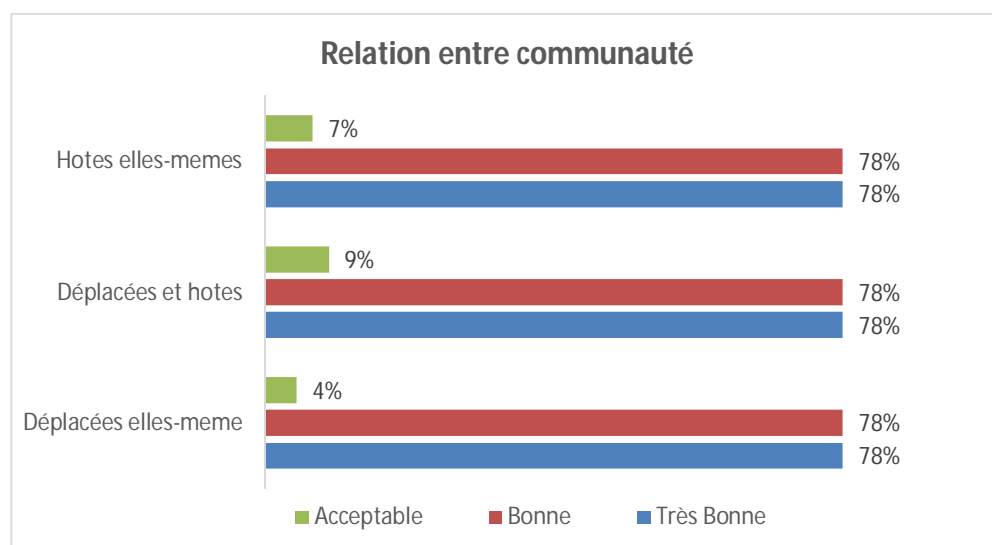
Des suivis ont été effectués au niveau de 10 espaces femmes pour s'enquérir de la mise en œuvre des activités à leur niveau et discuter des contraintes afin de proposer des solutions d'amélioration. Un accent particulier a été mis sur la nécessité de signalement et la participation des hommes aux séances de sensibilisation organisées par les groupes de femmes. Le circuit de référencement des cas et l'appui psychosocial de base aux personnes survivantes de violences basées sur le genre a également fait l'objet d'échanges. Ces discussions ont pour but de renforcer les capacités de ces femmes à apporter une réponse communautaire rapide aux cas identifiés.

F. COHABITATION PACIFIQUE

Les relations entre les différentes communautés au niveau de la région de Diffa semblent être acceptables selon les informations collectées lors des visites de monitoring protection comme l'indique le graphique ci-dessous. Mais des tensions sont observées. Ces tensions sont de deux (2) types : d'une part entre les agriculteurs et les éleveurs comme c'est le cas dans les localités de Chétimari, Kablewa, N'gagalah, N'gourti et Goudoumaraia. La principale cause de ces conflits entre ces deux communautés est le partage des ressources naturelles et halieutiques. Ces conflits ont eu pour conséquence la mort d'homme et plusieurs personnes blessées (3 personnes tuées à N'gourti, 5 autres blessées à Kablewa et N'gourti). D'autre part, il y a les conflits entre les communautés hôtes et déplacées dans les localités des communes de Kabléwa, N'Guigmi où résident les déplacés de plusieurs localités.

Cette mobilité des populations a eu pour conséquence d'augmenter la pression sur les ressources naturelles et halieutiques qui s'amenuisent. Ceci s'est compliqué par la militarisation de certaines zones (le Sud et le Nord de la commune de Kabléwa qui est une zone boisée).

Le bois de chauffage et les points d'eau sont les principales causes de tensions entre les communautés, suivies du refus de l'installation des nouveaux arrivants dans la communauté. Ce refus s'expliquerait par la diminution ou le partage des assistances avec l'arrivée des nouvelles personnes. Ceci serait notamment à l'origine des départs de certaines populations de N'Guigmi et Kabléwa pour se regrouper dans des localités avec des personnes de leur ethnie. Ainsi, dans le cadre de la prévention des conflits et de la promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés hôtes, déplacés, agriculteurs et éleveurs trois (3) sensibilisations ont été effectuées par le partenaire DRC dans les communes de Diffa, Chétimari, Kablewa, N'Guigmi. Ces sensibilisations ont touché 305 personnes dont 115 hommes, 100 femmes, 50 garçons et 40 filles.



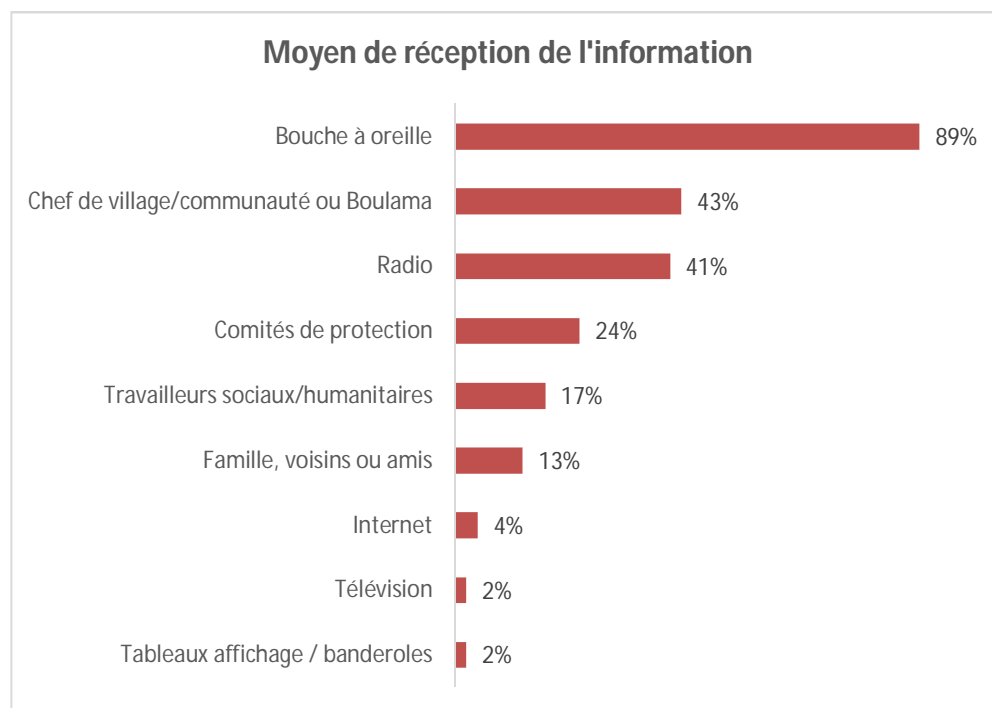
G. PROBLEMES LIES A LA TERRE ET AUX BIENS

L'accès au logement et à la terre agricole apparaît toujours plus problématique chez les personnes déplacées que chez les hôtes. Les principales raisons évoquées lors des FGD, interviews et observation directe dans les localités visités sont : l'arrivée des déplacés dans les localités et leur installation sur des terres agricoles ou à proximité (cas de la commune de Kablewa où 80% des déplacés sont installés sur des terres agricoles ou dans les aires de pâturages). L'insécurité limitant l'accès aux terres agricoles fertiles, les aires de pâturages ou la pêche dans le Lac par la présence des forces armées étatiques et non étatiques. Cette situation continue toujours de limiter l'accès aux terres et l'acquisition des biens. Ce qui risquerait dans les jours à venir de créer des tensions car les menaces d'expulsion commencent à se faire sentir sur certaines populations déplacées (Kimegana, Kabléwa). Aussi, dans le contexte du retour pour les populations déplacées, les dommages subis (destruction ou délabrement des maisons), peuvent présenter des obstacles au retour dans les villages d'origine.

H. ACCES A L'INFORMATION

L'information reste de loin le moyen le plus sûr pour prévenir les incidents de protection. De ce fait, connaître les meilleurs supports d'information qu'utilise la population est indispensable pour atteindre le but de réduction des risques de protection. Ainsi, il ressort que les moyens d'information pour les villages

et sites visités au courant de ce mois sont : le bouche à oreille (89%), les radios captant des ondes courtes sont aussi prisées dans certaines localités (41%), les comités de protection (24%) jouent aussi un rôle très important dans la transmission des informations notamment sur la protection. En ce qui concerne l'accès à l'information sur les zones d'origine, les populations venant des zones du Lac sont les plus coupées de leurs villages en termes d'information car la zone reste militarisée et inaccessible. Certains hommes disent avoir pris le risque de s'approcher de la zone pour raison de reprise des activités de pêche mais il est impossible d'y rester car certains villages sont occupés par les forces armées non étatiques et d'autres par les militaires (FDS), et les services sociaux de base sont absents.



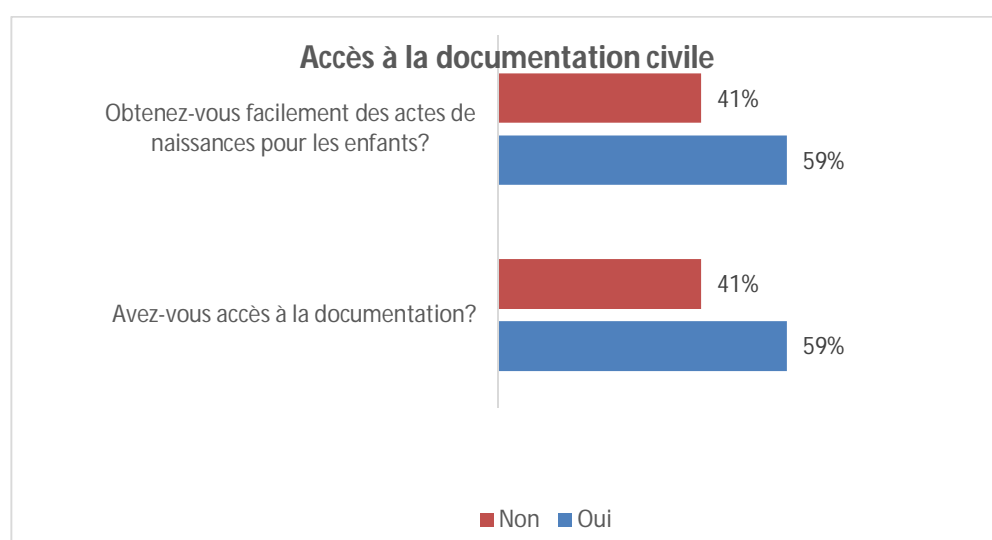
I. SOLUTIONS DURABLES

Des différentes discussions avec les personnes déplacées et réfugiées lors de la visite du monitoring protection, il est ressorti, dans la majorité de localités visitées, que les populations envisagent de retourner dans leurs localités d'origine. La principale raison est la diminution de l'assistance alimentaire, le problème d'eau, la discrimination et la stigmatisation de part des autochtones. Pour montrer leur détermination à y retourner, plusieurs chefs de village se sont réunis et ont rédigé un mémorandum qu'ils ont transmis au gouverneur de la région de Diffa. Ils préfèrent retourner au péril de leur vie malgré la situation sécuritaire très tendue dans leurs zones respectives par la présence des groupes armés antagonistes que de rester dans les localités actuelles et mourir de faim. Un grand nombre de PDIs se trouveraient en situation de déplacement prolongé sans accès à l'assistance humanitaire, et l'inaccessibilité aux services sociaux de base. La majorité de ces déplacés avaient quitté leur village d'origine depuis plus de deux (2) ans. Cette situation de déplacement prolongé pose d'importantes problématiques en termes de protection car elle risque d'accroître la vulnérabilité des personnes déplacées.

J. DOCUMENTATION

La documentation civile reste le plus grand souci des personnes déplacées surtout chez les hommes qui sont toujours en déplacement. 40% n'ont pas de pièces d'identité. Ce qui les expose au risque de racket au niveau des postes de contrôle par les FDS. Selon les échanges lors des FGD, les hommes, pour chaque voyage à véhicule, doivent déboursier de l'argent à chaque barrière de FDS et la somme n'est pas fixe. Sur le même trajet, on peut trouver plusieurs postes de contrôle à qui il faudra donner de l'argent pour passer car le système de reçu contre paiement n'est pas respecté. Pour ceux qui n'ont pas d'argent, ils sont retenus au niveau du poste pendant des heures et parfois quand les négociations sont en cours, certains chauffeurs refusent d'attendre et abandonnent les concernés.

Les localités visitées ont fait aussi état de la difficulté qu'elles éprouvent pour obtenir de la documentation pour leurs enfants. 41% des enfants n'ont pas de documentation, d'où un risque d'apatridie et le non accès à l'éducation par manque de pièces d'état civil. La problématique se situe à la difficulté d'accès aux services d'enregistrement et manque de moyens financiers pour l'obtention de la documentation.



Défis

- L'accès aux services sociaux de base et l'amélioration des conditions de vie et de moyens d'existence ;
- Le retard dans la remontée de l'information relative aux incidents de protection ;
- L'inaccessibilité des certaines zones liée au contexte sécuritaire.
- La réduction des moyens de subsistance des populations en situation de déplacements forcés.

Recommandations :

DRC : Mener des sensibilisations de proximité sur la prévention des risques d'incendie en période d'harmattan ;

GTP/SFCG : Intensifier les messages de sensibilisation sur la cohésion sociale et l'égal accès aux ressources pour toutes les personnes, à travers un canal de mass- média ;

GTP/ Education : Mettre en place des classes d'urgence sur l'ensemble des sites des déplacés pour faciliter l'accès à l'éducation à tous les enfants en âge d'aller à l'école ;

Groupe de travail Abris /NFI : Plaider auprès des acteurs Abris et NFI pour le renouvellement des abris au profit des anciens déplacés et réfugiés dans les communes de N'Guigmi, Kabléwa, Bosso, Toumour;

SGT VBG : Continuer le plaidoyer pour une assistance holistique pouvant rendre autonomes les filles et femmes pratiquant le sexe de survie, en particulier dans les sites des déplacés ;

FDS : Renforcer les patrouilles militaires pour mieux sécuriser les personnes et les biens.